



PRECONISATIONS du CRPA Occitanie à destination de la DREETS Occitanie

Les propositions ci-dessous sont issues des travaux réalisés lors de la plénière CRPA Occitanie du 14 octobre 2025 à Montauban qui avait pour thème
« Vie intime, affective et sexuelle en hébergement »

⇒ Vie intime, affective et sexuelle structures d'accueil, d'hébergement et de logement adapté :
CE QUI POSE PROBLEME

Des structures d'accueil / hébergement non adaptées pour assurer l'intimité de chacun-e en termes de bâti, notamment :

- **La typologie** (séparation des familles / couples, cohabitation, promiscuité, LGBTQI...)
- **Les équipements (lit simples), serrure**
- **L'isolation phonique**

Des règlements de fonctionnement qui limitent ou contreviennent à l'exercice des droits des personnes :

- **Des règles restrictives, avec peu de libertés et trop d'obligations :**
 - ✓ **Absences limitées** : à justifier, temporalité courte (liberté d'aller et venir) ;
 - ✓ **Droit de visite limité** : horaires et/ou lieu à respecter (ex : uniquement dans les parties communes, voire hors de la structure le week-end...)
 - ✓ **Interdiction d'héberger des tiers**, en collectif et en diffus

Tension entre le respect des besoins individuels et ceux de la collectivité

+

Tension entre l'enjeu de protection et la liberté des personnes accueillies

⇒ Conséquence pour les personnes =

Peur de l'exclusion en cas de non-respect du règlement et **d'un retour à la rue**

+

Fragilisations générées par ces situations

Un accompagnement INEXISTANT en la matière

- **Un sujet TABOU**

- Vu sous un **prisme essentiellement négatif et/ou médical** (risques de maladies, violences...)
- Suscite la **peur du jugement et du regard des autres**, avec notamment la difficulté à discuter entre hommes et femmes

⇒ Un sujet qui n'est donc pas abordé comme cela devrait l'être, et des personnes ne savent pas vers qui se tourner.

OR tout le monde est concerné et cela contribue au bien-être des personnes !

- **Des pratiques professionnelles parfois inadaptées :**

- **Visite** des travailleurs sociaux dans les chambres **sans prévenir** ;
- **Manque de respect** parfois des référents lorsque ces sujets sont abordés (jugement de valeur)

BESOINS EXPRIMÉS :

**INTIMITE / DISCRETION / RESPECT /
ECOUTE / COMMUNICATION /
SECURITE & PROTECTION /
RELATIONS HUMAINES ET AFFECTIVES
POUR SORTIR DE LA SOLITUDE**

PROPOSITIONS DU CRPA OCCITANIE

⇒ Vie intime, affective et sexuelle en structures d'hébergement : COMMENT MIEUX EN PARLER, MIEUX ACCOMPAGNER ET ASSURER LE RESPECT DES DROITS ?

Au niveau de l'accompagnement, individuel et collectif

Former les professionnel-le-s sur le sujet

- Mettre en place **un référent** sur le sujet en interne (personne ressource pour résidents et pros)

Proposer des temps et supports d'information, de sensibilisation, de prévention, d'échanges :

- **Affichages et livret** sur les risques / maladies potentielles, les droits, activités bien-être...
- **Ateliers collectifs avec des intervenants extérieurs** (neutralité, moins de jugement, anonymat, compétences en médiation ...)
 - ⇒ Planning familial, professionnels de santé (gynécologue, sage-femme...)
- **Créer ou ritualiser des groupes de parole** (libre) : partage d'expériences, recueil des ressentis et besoins, ...
 - ⇒ *Besoin de compétence pour fluidifier les échanges et recueillir la parole de chacun*
 - ⇒ *Questionner la composition du groupe avec les personnes (mixité ou non)*
- **S'appuyer sur des animations participatives et ludiques** pour débloquent la parole (photolangage, quizz, vidéo/film avec temps de débat...)

Lever le tabou dans l'accompagnement individuel

- Avoir une posture **d'écoute, bienveillance**
- Intégrer cette dimension dans le projet personnalisé et l'aborder sous un **prisme positif** (=liberté, droit, bien-être, plaisir...),
- **Valider avec la personne ce qui peut ou non être partagé** avec le reste de l'équipe afin d'assurer la discrétion entre collègues, et garantir la confidentialité des informations (secret professionnel VS obligation de protection)
- **Informé et orienter vers les acteurs spécialisés** si besoin d'un accompagnement plus poussé (ex : Maison des femmes, planning familial, CMP...)

Au niveau de la configuration des lieux et du règlement de fonctionnement

Prévoir des hébergements qui respectent l'intimité

- **Individualiser et isoler les chambres**, lits doubles, sanitaires individuels, fermeture à clé...
- **Penser la configuration des lieux selon les publics accueillis**, ainsi que les modalités de leur cohabitation (femmes, hommes, familles, personnes LGBTQIA+...)
- Ne proposer que des **cohabitations « choisies »**
- **Avoir un/des lieu(x) dédiés pour recevoir les proches** pour favoriser la vie affective et familiale
- Avoir une **pièce adaptée** pour favoriser la vie sexuelle = une « **love room** » avec un kit hygiène et protection

⇒ Cela suppose :

- **Un renforcement des moyens financiers** pour la réalisation de ces rénovations et réhabilitations ;
- **La sensibilisation des bailleurs** pour améliorer et mieux adapter les bâtiments loués, ou mis à disposition ;
- **De retravailler les projets de services et les règlements de fonctionnements en y associant les personnes**, dans une démarche de co-construction, notamment pour repenser les horaires d'accueil, les modalités d'absence, les droits de visite et d'hébergement de tiers, etc.

